

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT  
DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION  
LE 5 DÉCEMBRE 2017 À 18 H 35**

**AVIS DE CONVOCATION**

Le 1<sup>er</sup> décembre 2017

Prenez avis qu'à la demande de la mairesse d'arrondissement, une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement est convoquée **mardi le 5 décembre 2017, à 18 h 35, à la maison du citoyen située au 7501, rue François-Perrault**. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises au conseil lors de cette séance.

*(s) Danielle Lamarre Trignac*

---

La secrétaire d'arrondissement  
Danielle Lamarre Trignac



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
du mardi 5 décembre 2017  
à 18 h 35**

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

**10.01** Ouverture

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Ouverture de la séance

**10.02** Ordre du jour

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

**10.03** Autre sujet

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Présentation des prévisions budgétaires de l'arrondissement pour l'année 2018.

**10.04** Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions du public

**10.05** Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions des membres du conseil

## 30 – Administration et finances

**30.01** Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs - 1171803005

Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires soumises à l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, par le Service des finances de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2018.

## 70 – Autres sujets

**70.01** Levée de la séance

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Levée de la séance

---

**Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 7**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0**



**Dossier # : 1171803005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs , Division des ressources financières et matérielles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires soumises à l'arrondissement de Villeray - Saint- Michel - Parc-Extension, par le Service des finances de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2018.

Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires soumises à l'arrondissement de Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension, par le Service des finances de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2018.

**Signé par** Brigitte BEAUDREULT **Le** 2017-10-16 18:07

**Signataire :**

Brigitte BEAUDREULT

---

Directrice des services administratifs  
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1171803005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs , Division des ressources financières et matérielles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires soumises à l'arrondissement de Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension, par le Service des finances de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2018.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

L'arrondissement a reçu du Service des finances de la Ville de Montréal sa dotation pour l'exercice financier 2018. Les principaux éléments mis en place par la Ville pour constituer le budget 2018 sont :

- Indexation de 1 % du budget de transferts centraux;
- Mise à jour des paramètres de la réforme du financement des arrondissements;
- Centralisation de contrats liés aux matières résiduelles et aux activités du matériel roulant et des ateliers;
- Abolition de postes découlant du plan quinquennal de main d'oeuvre.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA16 140294 - 4 octobre 2016 - Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires soumises à l'arrondissement de Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension, par le Service des finances de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2017.

**DESCRIPTION**

Le budget de l'arrondissement est planifié et soumis pour adoption au conseil d'arrondissement à chaque année. Il est ensuite déposé au comité exécutif pour être inclus au budget de la Ville de Montréal.

**JUSTIFICATION**

Comme prévu au calendrier de la Ville centre, le conseil d'arrondissement doit adopter ses prévisions budgétaires, les transmettre au comité exécutif et les faire adopter par le conseil municipal.

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

L'arrondissement a reçu une dotation de la Ville-centre pour ses dépenses de fonctionnement de 46'916'300 \$. À ce transfert s'ajoutent les revenus de taxation locale de 7 465 900 \$ afin de maintenir le niveau de service actuel. Les revenus locaux s'élevant à

3'224'000 \$, ces derniers ont été maintenus au même niveau que l'année précédente. De plus, l'arrondissement a affecté 302 500 \$ de ses surplus afin de lui permettre de rencontrer ses obligations. L'enveloppe globale du budget de dépenses s'élèvera à 57 908 700 \$ pour l'exercice financier 2018.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Dépôt pour approbation au CE 29 novembre 2017  
Adoption au CM spécial du budget 16 janvier 2018

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Sylvain DANSEREAU  
Chef de division - ressources financières et matérielles

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2017-10-16

Sylvain DANSEREAU  
Chef de division - Ressources financières et matérielles